Badminton Résidence Walfer

Règlement Covid-19

Version adaptée du 29/08/2020

1. **Responsable COVID-19**: Valeriy Streltsov a été désigné comme responsable.
Les joueurs doivent respecter à tout moment ses instructions quand ils sont dans le hall.
Les joueurs doivent dès leur arrivée se manifester auprès du responsable afin que celui-ci puisse vérifier s'ils se sont inscrits pour l'entrainement et les orienter vers le terrain sur lequel ils pourront jouer.
2. **Reprise des entraînements de badminton saison 2020-2021:**
* La reprise des entraînements aura lieu à compter du mercredi 2 septembre 2020. Tous les joueurs membres du club (jeunes /loisirs /licenciés) y compris les potentiels nouveaux joueurs sont autorisés à y participer. Il n’y a aucune restriction concernant l’âge des joueurs.
* **L'accès au terrain ne peut se faire que sur réservation via le site balle jaune (www.ballejaune.com/club/BRW).**

La réservation a pour but de limiter les nombres de joueur présents dans le hall. La désignation d’un partenaire n’est pas nécessaire sauf pour les joueurs Loisirs qui doivent s'inscrire avec un partenaire au moins.

Le joueur ou son tuteur (cas des joueurs <18 ans) doit avoir signé et renvoyé par email au secrétaire du club (secretariat@brwalfer.net) le présent formulaire, afin que la création d’un compte balle jaune puisse avoir lieu. Chaque joueur recevra ensuite un email du secrétaire du club avec les données pour accéder au tableau d'inscription aux entrainements du club sur le site ballejaune.com du club.

* Chaque joueur peut réserver sa place uniquement pour la session d’entraînement correspondant à sa catégorie (minibadminton, jeunes 1, jeunes 2, seniors, loisirs).
* Le nombre maximum de joueurs par séance d'entrainement est celui correspondant au nombre de terrains disponibles pour la séance multiplié par trois:

Exemple 1 : au cas de 6 terrains disponibles, le nombre maximal de joueurs dans le hall est limité à 6x3=18 personnes.

Exemple 2 : au cas de 9 terrains disponibles, le nombre maximal de joueurs dans le hall est limité à 9x3=27 personnes.

NB : les réglages du site balle jaune n’autorisent pas plus de 3 joueurs par terrain.

* Chaque membre peut réserver un terrain jusqu’à deux fois par semaine : séance du lundi et/ou du mercredi. A partir du mercredi d’une semaine, les terrains seront rendus disponibles à la réservation pour la semaine qui suit uniquement.
* Le hall de Bereldange est fermé jusqu’à la rentrée scolaire. Nous vous préviendrons par email dès lors qu’il sera possible de réserver des terrains pour le jeu libre les vendredis soirs.

Une explication du fonctionnement d’inscription suivra avec le même mail.

* Les terrains peuvent être réservés pour les horaires suivants en fonction de la classe d’âge des joueurs :
	+ Les lundis et mercredis de 17h00 à 18h00 pour les entraînements Jeunes „Poussins“ (5-7 ans).
	+ Les lundis et mercredis de 18h00 à 19h00 pour les entraînements Jeunes „Bambinis/Superminimes/Minimes“ (8-13 ans).
	+ Les lundis et mercredis de 19h00 à 20h00 pour les entraînements Jeunes „Scolaires/Cadets/Juniors“ (14-19 ans).
	+ Les lundis et mercredis de 20h00 à 22h00 pour les entraînements Séniors
	+ Les lundis et mercredis les joueurs Loisirs peuvent s'inscrire pour la première séance loisir (de 19h00 à 20h30) ou la 2e séance Loisirs (de 20h30 à 22h00) – 3 terrains sont disponibles pour les joueurs Loisirs.
* En signant le présent formulaire, le joueur accepte qu'un code d'accès au site Ballejaune soit créé par le club et que son nom, prénom et adresse courriel soit utilisés pour créer cet accès.
1. **Règles applicables en raison du Covid-19**
* Port du masque obligatoire sur l’ensemble des installations, sauf pour les joueurs sur le terrain.
* Compte tenu des règles posées pour l'usage des douches en général, le club a décidé de garder les douches et les vestiaires fermées. Les joueurs sont priés de venir en tenue à l'entrainement et de prendre leur douche à domicile après l'entrainement.
* Arriver au club max. 5 minutes avant l'heure du début du créneau d'entrainement-
* Pas de rassemblements – quitter les installations immédiatement après la fin de la réservation
1. **Accès aux terrains :**
* Tous les joueurs doivent se désinfecter les mains au moment d’entrer dans le hall. Du gel hydro alcoolique est mis à disposition des joueurs dès leur entrée dans le hall.
* Respecter les distances de sécurité (2 mètres) pour accéder au terrain.
* Attendre que les joueurs précédents aient quitté le terrain avant de rentrer sur les terrains
* Les simples et doubles sur grand terrain sont à nouveau autorisés. Dans le cas de jeu en double, il est recommandé de toujours garder le ou la même partenaire.
* Désinfecter ses mains à la sortie du terrain

* Ne pas déplacer les poteaux qui sont installés par le responsable Covid-19 avant et après chaque séance d'entrainement.
* Les joueurs doivent disposer de leur propre matériel (raquettes, eau…) et ils sont priés de ne pas le partager avec les autres joueurs.
* Le club mettra à disposition le nombre de volants nécessaires à une séance d’entraînement sauf pour les joueurs Loisirs qui doivent apporter leurs propres volants. Les volants mis à disposition par le club seront collectés à la fin de l’entraînement et mis de côté pendant 3 jours avant de pouvoir être réutilisés.
* Pas de « handshake » ou autre contact physique.
* Les joueurs présentant des symptômes COVID-19 ou une vulnérabilité accrue par rapport au COVID-19 ne sont pas autorisés à participer aux entrainements et loisirs.

Ce règlement pourra être adapté à tout moment et sans préavis en fonction de l’évolution de la situation et des directives du Gouvernement et de la Commune. Chaque joueur doit prendre connaissance du règlement actuel en consultant les affiches ou avis envoyés par le club et doit respecter les consignes sanitaires, notamment en utilisant les désinfectants mis à disposition par le club.

Par la présente, le/la soussigné(e) déclare avoir pris connaissance et respecter les conditions d’accès au club et d’utilisation des terrains ci-dessus.

…………….. …………………… ……………… …………………………………

Joueur Parent/Tuteur Date Signature